<u>CONDITIONS GENERALES ASSOCIEES AU DOSSIER (PARTICULIERS)</u> :

Conditions de réservation :

Votre réservation validée par notre service de réservation est garantie par votre numéro de carte bancaire et sa date de validité. Votre réservation est alors considérée comme ferme et définitive (sauf si désistement dans le respect des conditions d'annulation). Le fait de communiquer un numéro de carte bancaire vous engage envers le Domaine de Saint Clair et implique votre acceptation des conditions de vente.

Le Domaine de Saint Clair se réserve le droit de refuser votre réservation dans le cas où les organismes officiels accrédités ne valideraient pas votre numéro de carte bancaire.

Le règlement intégral du séjour se fera à votre départ de l'hôtel.

Dans le cadre d'offres promotionnelles, un pré-paiement du montant de l'offre est demandé. Le règlement du séjour sera alors prélevé sur la carte bancaire communiquée, au moment de la réservation.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés par l'établissement si le nombre de personnes occupant la (les) chambre (s) et ou appartement (s) n'est pas conforme au nombre de personnes réservées.

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra être formulée par fax ou e-mail, et confirmée en retour par le service de réservation du Domaine de St Clair.
Une réservation peut être annulée, sans frais, jusqu'à 24 heures avant la date d'arrivée.

L'annulation passée le délai de 24h donnera lieu à un remboursement du montant total du séjour auquel la première nuitée aura été déduite.

Toute réservation non annulée et ou une non présentation de votre part ne donnera lieu à aucun remboursement.

Toutes nos offres promotionnelles sont non annulables non remboursables.

Le client reconnait avoir lu et accepté sans réserve les Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (séminaires, mariages, privatisation)

1. **Acceptation des Conditions**
Toute confirmation de réservation par le client implique son adhésion pleine et entière, sans réserve, aux présentes conditions générales de vente, lesquelles prévalent sur tout autre document émanant du client.

2. **Prestations**
La réservation d'une manifestation, y compris de grande envergure, n'implique pas l'exclusivité du Domaine de Saint Clair. Toutefois, les clients seront préalablement informés de tout événement concomitant. Aucun recours ne pourra être exercé en cas de nuisance sonore dans les limites raisonnables.

Le Domaine de Saint Clair s'engage à organiser la manifestation dans les conditions suivantes :

- Mise à disposition du restaurant et des salons selon les horaires convenus : jusqu'à 15h00 pour un déjeuner, jusqu'à minuit pour un dîner.
- Tout dépassement fera l'objet d'une facturation complémentaire, à raison de 250 € par heure supplémentaire et par serveur, avec une limite fixée à 04h00 du matin pour l'arrêt de toute animation musicale.
- Le passage à table devra impérativement avoir lieu avant 13h30 pour le déjeuner et avant 21h00 pour le dîner.
- Le choix définitif du lieu de la manifestation, notamment en extérieur, reste à la discrétion exclusive du Domaine, pour des raisons de sécurité, météorologie ou contraintes techniques, après concertation avec le client.
- Les menus sont proposés hors boissons. La mise à disposition de la salle est incluse. La carte des vins n'est pas contractuelle et est susceptible d'être modifiée.
- Décoration florale possible sur demande, sur devis personnalisé.
- Les espaces intérieurs (restaurant, hall, salons) sont strictement non-fumeurs, y compris pour les événements privés.
- Les repas prestataires(musiciens, DJ...) peuvent être servis au restaurant sur demande préalable (la veille au plus tard). Tarif : 30 €/repas.
- Aucun bagagiste ni voiturier n'est prévu en prestation de base. Ces services peuvent être proposés sur demande et feront l'objet d'un devis.
- Les animations extérieures bruyantes sont autorisées jusqu'à 21h00, et aucune animation au bistrot n'est tolérée avant 22h00. Le service commercial doit être informé en amont.
- Les feux d'artifices sont strictement interdits sur le domaine.
- Le parking peut accueillir jusqu'à 50 véhicules, sous réserve de disponibilité. La priorité est donnée aux clients hébergés.
- Les chambres sont mises à disposition à partir de 16h00 le jour de la réception et doivent être libérées au plus tard à 11h00 le lendemain. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de l'événement.

3. ***Restauration***
Tous les menus « groupe » sont proposés ***en menu unique***, sauf choix effectué préalablement avec le service commercial.
Les allergies ou intolérances alimentaires doivent être signalées au plus tard 10 jours avant la manifestation. Aucun changement ne pourra être garanti sur place en l'absence d'information préalable.

4. **Hébergement**

Nous interdisons tout apport dans les chambres des éléments suivants : vélos électriques ou non, alcool, objet dangereux ou autre pouvant causer une dégradation des locaux.

“Le Domaine informera le client de tout événement concomitant susceptible de générer des nuisances raisonnables.”

5. **Garantie de Réservation et Nombre de Couverts**
La réservation est considérée comme effective uniquement après réception d’un acompte de 50 % du montant total.

Les éléments suivants doivent être confirmés par écrit 30 jours avant l'événement :

Nombre de participants (définitif)
Programme détaillé de la manifestation (définitif)
Allergies ou intolérances alimentaires éventuelles
Rooming list

Une confirmation sera demandée 15 jours avant la manifestation est constituera la base de facturation.

Nous vous remercions de nous transmettre avec attention toutes les informations relatives aux allergies et intolérances alimentaires. Sans communication préalable de votre part, nous ne pourrons garantir une adaptation des menus et déclinons toute responsabilité en cas de problème.

6. **Conditions d’Annulation**
Manifestation
Moins de 8 jours avant : facturation à 100 %
De 8 à 15 jours avant : facturation à 95 %
De 15 à 60 jours avant : facturation à 45 %
Au-delà de 60 jours : frais de dossier à 1 %

Hébergement (hors ratio d’annulation)
Moins de 48h avant : facturation à 100 %
Entre 72h et 8 jours : facturation à 95 %
Entre 8 et 15 jours : facturation à 50 %
Ratios d’annulation hébergement garanti (jusqu’à 48h avant)
20 à 40 chambres : 4 chambres annulables sans frais
40 à 50 chambres : 5 chambres annulables sans frais

Restauration
Moins de 8 jours avant : facturation à 100 %

7. **Modalités de Paiement**
50 % à la réservation
Solde à régler à la fin de la réception
Toute facture est exigible à réception. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard seront appliqués sur la base du taux d’escompte de la Banque de France majoré de deux points.

8. **Assurances et Responsabilité**
Le Domaine n'est responsable qu'en cas de faute prouvée. Les objets de valeur restent sous la responsabilité du client.

Le client est entièrement responsable des dommages causés par lui-même ou par ses invités. Tout dégât constaté pourra entraîner une facturation complémentaire.
Il est vivement recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile, incluant la renonciation à recours contre l'établissement, notamment pour les objets de valeur exposés.

9. **Tarifs et Devis**
Les tarifs sont fermes à la date d'acceptation du devis et du versement de l'acompte.
Tout devis non confirmé par écrit reste susceptible d'évolution tarifaire en fonction du contexte économique ou réglementaire.

Aucune option sur les espaces ou l'hébergement n'est garanti avant signature du devis et acceptation des CGV.

10. **Heures Supplémentaires**
Toute prestation au-delà des horaires contractuellement définis (15h pour le déjeuner, minuit pour le dîner) fera l'objet d'une facturation de 250 € par heure et par serveur.
Les locaux doivent être entièrement libérés à 04h00 au plus tard, ou à 11h00 le lendemain en cas d'hébergement.

11. **Réclamations**
Toute réclamation devra être formulée par écrit, et adressée dans un délai maximum de 8 jours après la fin de la manifestation. Passé ce délai, aucune contestation ne pourra être prise en compte.

12. **Litiges**
Pour les professionnels : Tribunal de commerce d'Aubenas.
Pour les consommateurs : juridictions légalement compétentes (domicile du client, lieu de livraison, etc.).